

Lettre d'information

NATURA 2000 PLATEAU DE L'AUBRAC

n°5

L'Edito

du Président

Dix ans.

Le site Natura 2000 «Plateau de l'Aubrac» va bien.

Après les actions de terrain et de concertation effectuées par François PUECH, Laure ANDRIEU et Marion BRUNEL, Gilles TRAUCHESSEC a repris le flambeau, dès 2015, avec toute sa verve.

Les dernières années ont été en partie consacrées à la contractualisation de Mesures Agri-Environnementales Climatiques (MAEC). Ainsi près de 80 agriculteurs, soucieux de la préservation du Plateau, sont aujourd'hui engagés dans cette démarche. Mention spéciale à Loïc ROSSIGNOL et Gisèle JUERY, qui ont été distingués lors des concours «Prairies fleuries» que nous organisons de concert avec l'Association COPAGE, et le Parc Naturel Régional de l'Aubrac.

S'en sont suivis divers inventaires faunistiques et floristiques, des sorties Nature, des interventions auprès d'étudiants, des formations... Sans oublier un colloque national réunissant les plus grands spécialistes des tourbières en France.

Notre Plateau, formidable terroir, est désormais une référence nationale, et suscite de plus en plus d'intérêt; et vous en êtes, naturellement, les principaux acteurs.

Nous remercions Gilles pour le travail qu'il a accompli, ainsi que Romain MONLONG pour l'aide précieuse qu'il lui apporte depuis deux saisons.

Aubrac'votre,

Bernard BASTIDE
Président du COPIL



Sommaire

Mai 2019

- p. 1 :** Natura 2000, Qu'és aquo ?
- p. 2 :** Site «Plateau de l'Aubrac»
- p. 3 :** Point sur... les MAEC
- p. 4 :** Prairies fleuries
- p. 5-6 :** La Mulette perlière
- p. 7-8 :** Les tourbières du plateau
- p. 9-10 :** Actualité / Animations
- p. 11 :** La Parole à...



L'Aubrac Lozérien
NATURA 2000 Plateau de l'Aubrac

Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac

Maison Charrier - 48260 NASBINALS
Tél : 07 87 60 49 31
www.natura2000-aubrac.fr
comcomaubraclozere@live.fr

UN SITE NATURA 2000 ...

ET NATURA 2000, QU'ES AQUO ?



Un réseau européen

Natura 2000 est né de la volonté de préserver la biodiversité européenne, tout en tenant compte du développement économique, social et culturel du territoire.

Ce réseau compte aujourd'hui près de **30 000 sites**, dont 1768 en France. L'objectif étant d'assurer la pérennité voire le rétablissement dans un bon état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire .

Deux directives

La mise en oeuvre de ce réseau repose sur deux directives européennes :

- > **Directive «Oiseaux»**, on parle alors de Zone de Protection spéciale (ZPS) ;
- > **Directive «Habitats, Faune, Flore»**, on parle alors de Zones Spéciales de Conservation (ZSC). En l'occurrence, le site «Plateau de l'Aubrac» est issu de cette directive.



Concertation

La France a choisi d'appliquer ces deux directives de manière concertée par le biais de la contractualisation. Sur chaque site, un comité de pilotage (**CoPil**) regroupe **l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire** aux côtés de l'Etat et des collectivités. Cette assemblée valide les phases d'élaboration et d'animation du Plan de Gestion du site Natura 2000 appelé **DocOb** (Document d'Objectifs). Concernant le site «Plateau de l'Aubrac», c'est la **Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac** qui en est l'opératrice. Le CoPil est quant à lui présidé par **Bernard BASTIDE**.

Des outils

Des contrats

- > tout propriétaire ou ayant droit de parcelles incluses dans un site Natura 2000 peut prétendre à être aidé financièrement pour la mise en oeuvre de pratiques ou travaux participant à la préservation des habitats ou espèces d'intérêt communautaire ;
- > la contractualisation est volontaire ;
- > il existe 3 types de contrats : contrats agricoles (Cf p.3), contrats forestiers, et contrats dit «Ni-Ni», ni agricole ni forestier ;
- > ces contrats sont financés grâce à des fonds nationaux et européens.

Une Charte

- > peuvent adhérer à la charte du site les usagers et titulaires de droits fonciers sur le site Natura 2000 ;
- > volontaire et d'une durée de 5 ans ;
- > cette charte est basée sur des engagements et recommandations en fonction des milieux naturels et des activités (chasse, pêche, ...) concernées.

L'évaluation des incidences

- > permet aux porteurs de projets de vérifier si leurs activités vont avoir un effet significatif sur les habitats et/ou espèces d'intérêt communautaire.

... ET PAS N'IMPORTE QUEL SITE !

Une richesse hors du commun

Le site Natura 2000 " Plateau de l'Aubrac " œuvre en faveur de la biodiversité tout en tenant compte des activités sociales, économiques et culturelles du territoire.

25 475

Hectares

FR 910 1352

«Plateau de l'Aubrac»

15

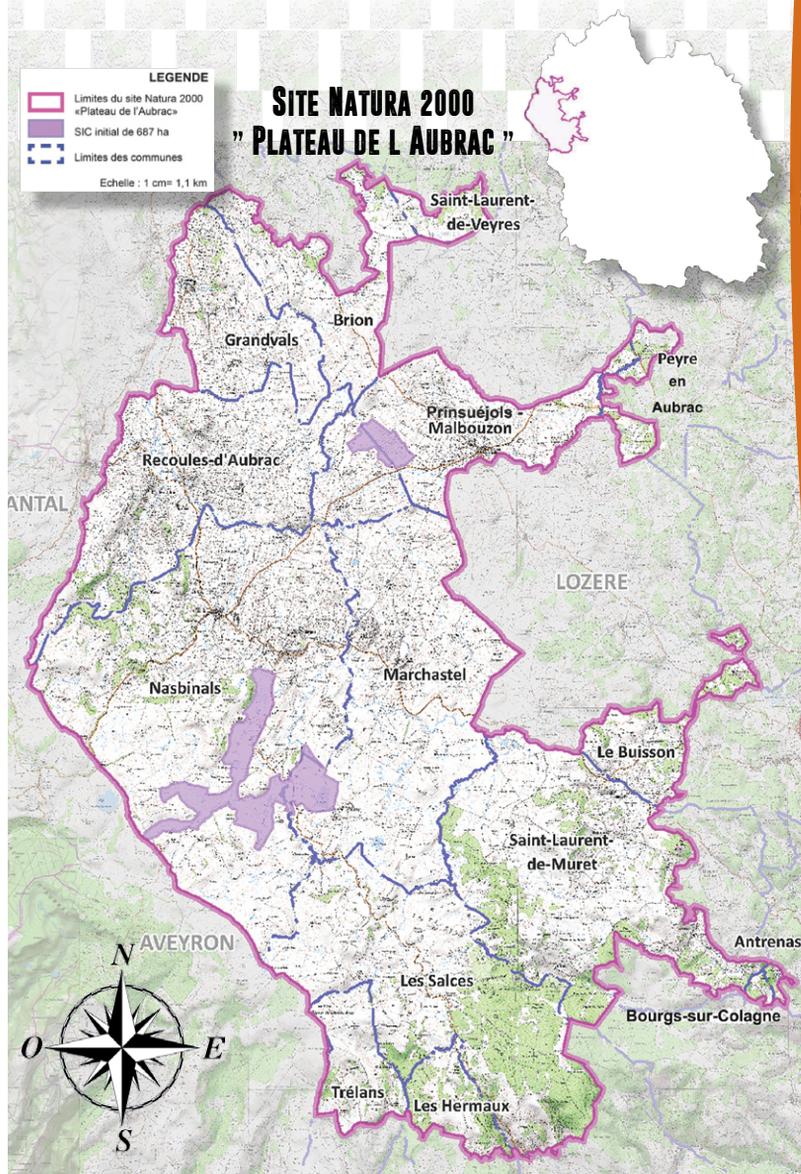
Communes

18

Habitats d'intérêt communautaire

10

Espèces d'intérêt communautaire



POINT sur ...



MAEC, qu'est-ce que c'est ?

Les MAEC, acronyme de **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques**, sont des mesures agricoles qui s'appliquent par le biais de contrats proposés aux agriculteurs, en fonction d'une hiérarchisation qualitative et quantitative de leurs parcelles. Ces contrats, d'une **durée de 5 ans**, sont basés sur le volontariat des exploitants, et se traduisent par une aide financière en contrepartie du respect d'un cahier des charges précis.

Les mesures proposées à la contractualisation s'inscrivent dans une démarche plus globale, le **Projet Agro-Environnemental et Climatique** de l'Aubrac lozérien 2016-2017 (PAEC), dont la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac en est l'opératrice. Ce PAEC fixe les **objectifs** suivants :

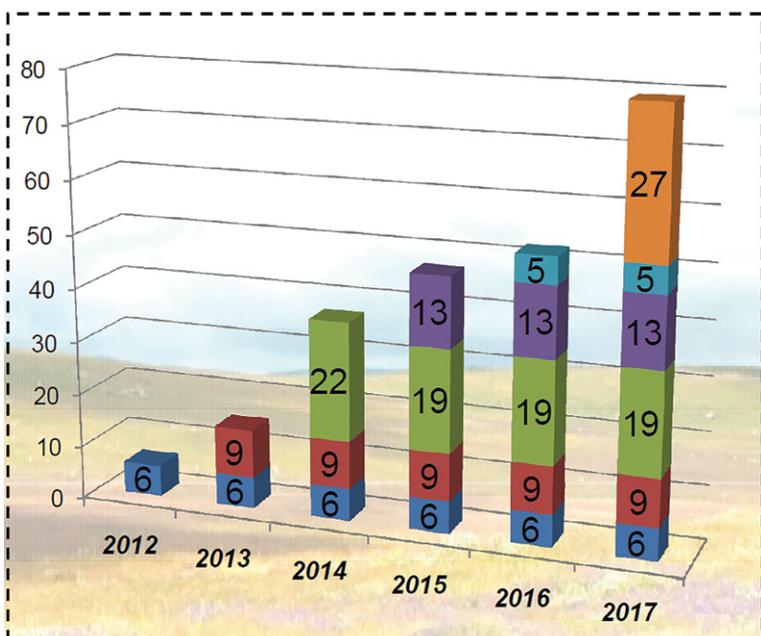
- > **Maintien d'un pâturage extensif ;**
- > **Préservation des zones humides, des cours d'eau et de leurs espèces ;**
- > **Préservation de tous les autres habitats naturels d'intérêt communautaire.**

En découle logiquement les principales **mesures appliquées** dans les contrats du site :

- > **Limitation du chargement pastoral ;**
- > **Limitation ou interdiction de fertilisation et/ou chaulage sur zones sensibles ;**
- > **Valorisation de prairies de fauche en bon état de conservation ;**
- > **Entretien raisonné de haies, alignements d'arbres ou ripisylves (ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées sur les rives d'un cours d'eau).**

Une année 2017 prolifique

Comme le fait apparaître le graphique ci-dessous, l'année 2017 fut une année très prolifique puisque **27 nouveaux contrats** ont été signés. Ce qui porte le nombre d'**exploitations engagées** auprès de Natura 2000 à **79**. Les contrats les plus anciens se termineront en 2020.



Evolution du nombre de contrats MAE depuis 2012



2017 : Première édition !

Notre Communauté de Communes des Hautes-Terres de l'Aubrac, l'association COPAGE et le Projet du Parc Naturel Régional de l'Aubrac ont organisé en 2017 le Concours Prairies Fleuries - Aubrac auquel ont participé onze agriculteurs du plateau. Les **trois critères** analysés par le jury sur les prairies visitées étaient leur **richesse floristique**, leur **capacité à accueillir la faune sauvage** et leur **potentiel agronomique**, choix rendu parfois difficile devant la qualité de ces prairies.

Cette qualité a d'ailleurs été reconnue lors du Salon de l'Agriculture 2018. **Loïc ROSSIGNOL**, agriculteur nasbinalais, vainqueur du concours local, a remporté le deuxième prix du concours national dans la catégorie «Fauche-Montagne».



2018 : Bis repetita !

Fort de ce succès, les trois structures organisatrices ont renouvelé ce concours en 2018, cette fois-ci limité aux agriculteurs de trois communes du plateau : **Recoules d'Aubrac, Brion, et Grandvals**.

C'est la parcelle présentée par le **GAEC la Cruzette** qui est sortie gagnante de cette édition, avec pas moins de 60 espèces floristiques, et dont les pratiques de gestion ont été jugées parmi les plus vertueuses par le jury. Celui-ci composé, comme l'an passé, d'un botaniste, d'un expert faunistique et d'un agronome. La remise des prix a eu lieu lors de la «Fête de la Montagne». Rendez-vous en 2019 pour la prochaine édition.



Un joyaux de l'Aubrac à préserver



La Mulette perlière (ou Moule perlière), autrefois courante et ramassée par milliers pour les très rares perles qu'elle produit (1/1000), a disparu de plus de 60% de nos rivières françaises... Selon les dernières études, on ne la retrouverait plus que sur 80 cours d'eau, principalement dans le Massif central, le Massif armoricain et le Morvan. On estime que ses effectifs ont diminué de 99 % en moins d'un siècle. Cette espèce désormais considérée comme en **danger critique d'extinction** (selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature), est présente sur quelques rivières du **plateau de l'Aubrac**, comme le Bès ou la Rimeize, mais ses effectifs et la dynamique de ses populations sont mal connus. Il semblerait même que les mulettes perlières du Bès détiennent le record de présence en termes d'altitude en France...

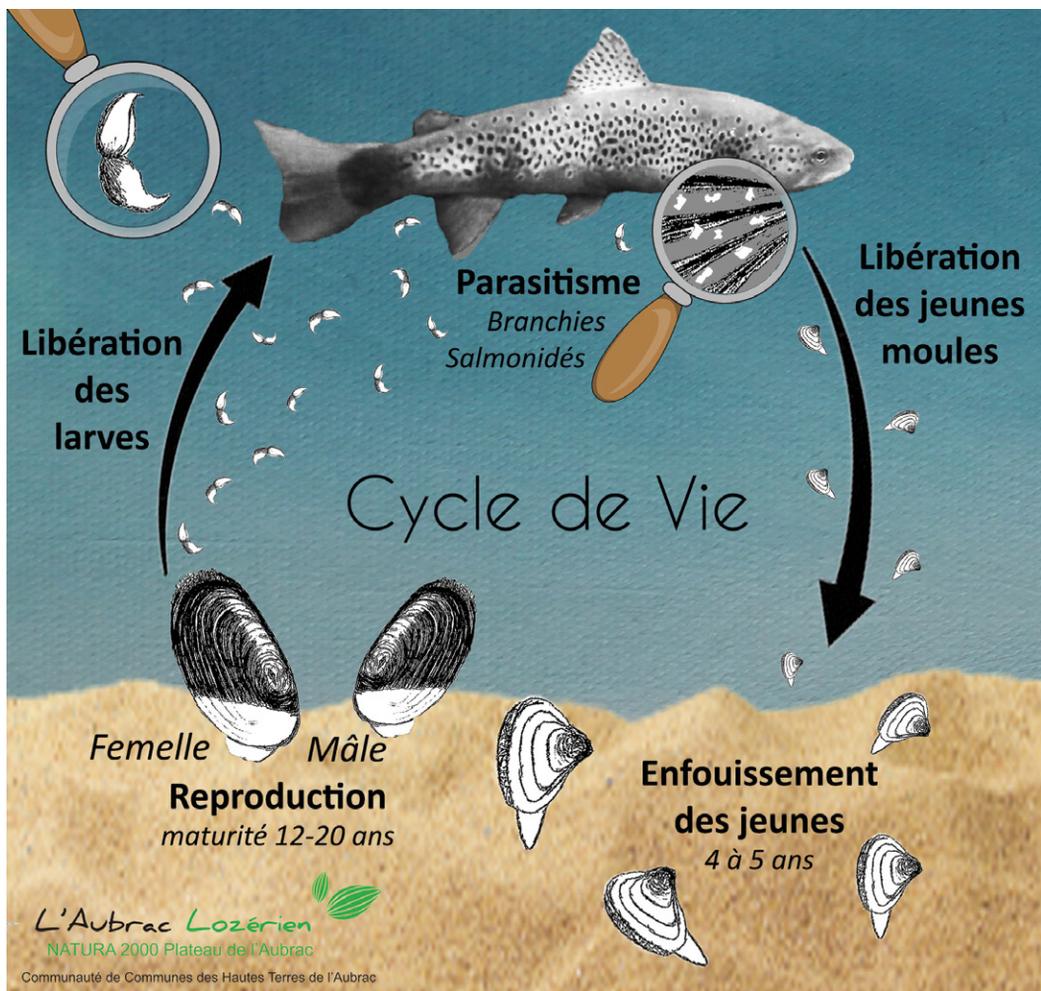
Une espèce sensible et un cycle de vie complexe

Le déclin de la Mulette perlière en France peut s'expliquer par la complexité de son cycle biologique et par ses exigences écologiques. Les principales pressions qui pèsent sur les populations de Mulette sont : la qualité physico-chimique des eaux (réchauffement, ensablement, etc.) et la raréfaction des poissons-hôtes (Truite fario et Saumon atlantique). Extrêmement sensible aux perturbations de son milieu de vie, sa présence témoigne du bon état de conservation de son habitat durant le dernier siècle. L'évolution des activités humaines nous contraint à le protéger et/ou l'améliorer.



LA MULETTE PERLIERE (*Margaritifera margaritifera*)

- Mollusque bivalve d'eau douce
- Aspect : Coquille sombre et allongée, entre 8 et 16 cm
- Longévité exceptionnelle, jusqu'à 100 ans
- **Protégée au niveau national** et toute atteinte à ses populations est passible d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende.
- **Concernée par la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore »**
- Affectionne les cours d'eau acides peu profonds, à très faible teneur en nutriments (oligotrophes) et à fond meuble.
- Très faible tolérance au nitrate (< 5 mg/L) et phosphate, température inférieure à 25 °c pour une population pérenne.
- Présence de la Truite fario ou du Saumon indispensable pour sa reproduction.



Les mulettes du Bès : de l'étude à l'action

La **Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Lozère (FDPPMA48)** et notre **Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac (CCHTA)** réalisent un suivi pluriannuel concerté et approfondi des populations de Mulette perlière, sur un secteur de 2 kms du Bès. Ce dernier fait aussi l'objet d'aménagements pour la conservation de l'espèce, menés par la FDPPMA48.



On a besoin de vous !

Dans un autre volet de prospection et d'amélioration des connaissances sur la Mulette perlière de l'Aubrac, nous faisons appel à tout témoignage indiquant la présence de l'espèce sur des rivières et des secteurs jusqu'alors inconnus. Les données historiques sont également les bienvenues.

Pour communiquer des informations, il vous suffit de contacter :

- Les chargés de mission Natura 2000 du plateau de l'Aubrac au **07 87 60 49 31 / comcomaubraclozere@live.fr / www.natura2000-aubrac.fr**

- Le service technique de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Lozère au **04 66 65 36 11**

GROUPE D'ETUDE DES TOURBIERES

Un colloque national à Nasbinals !

Accueillir un colloque national, qui n'a lieu que tous les deux ans et qui rassemble les plus grands spécialistes des tourbières en France, en voici une belle idée ...mission accomplie par le service Natura 2000 de la CCHTA !

AU PROGRAMME

Du 12 au 16 septembre 2018

- Un colloque en salle (1 jour): «Le fonctionnement des tourbières dans leur cadre géomorphologique»;
- Quatre jours de terrain à la découverte des tourbières aubracaises.
- 8 sites visités : Tourbière de Boncombe, de Pougalion, de la Vergne noire, de la Bayssière, des Roustières, du Pendoulhou, de la Tuile et de Souveyrols



Présentation de la tourbière des Roustières



Retrouvez un reportage réalisé par Jacques LARRUE sur Youtube : **Radioscopie d'une tourbière en Aubrac**

Tourbière de la Vergne Noire (12) - Réalisation d'un carottage - environ 7 m de tourbe



Parlons tourbières...

... avec **Bernard CLEMENT**

Président du Groupe d'Etude des Tourbières (GET)



Pouvez-vous décrire en quelques mots les actions du GET ?

Le GET est une association loi 1901, fondée en 1986 à Besse-en-Chandesse (63), et hébergée par le Pôle-Relais Tourbières. A l'origine, elle réunissait essentiellement des scientifiques francophones, afin de promouvoir la connaissance de la faune, de la flore, de la végétation des tourbières, ainsi que leur rôle comme archives des événements climatiques s'étant déroulés depuis leur création. Depuis les caractéristiques de leur fonctionnement et les activités qui s'y déroulent se sont naturellement amplifiées. Scientifiques, naturalistes et gestionnaires échangent en vue de la conservation et de la protection de ces écosystèmes.

Quel est l'intérêt d'un tel rassemblement?

Une session annuelle de terrain ! Qui s'est organisée en 2018 avec Gilles TRAUCHESSEC, représentant Natura 2000 «Plateau de l'Aubrac», qui s'est amicalement proposé pour nous recevoir en accord avec la CCHTA et accueillir les 33èmes rencontres du GET. Celle-ci a été complétée par l'organisation d'un colloque bisannuel ayant pour thème «Les tourbières dans leur cadre géomorphologique».

Quels souvenirs garderez-vous de l'Aubrac et de ses tourbières?

Ce colloque et la session de terrain nous a permis de découvrir la variété des tourbières du plateau de l'Aubrac et leur environnement. Nos observations au sein des sites tourbeux, nous ont enrichi, en même temps que les mesures de gestion ont été discutées, en relation avec leur histoire. Le groupe a été unanime pour l'accueil qui nous a été réservé et notamment la qualité de la restauration locale lors notre retour journalier, après avoir crapahuté dans ces milieux à la marche incertaine !

Le résumé en images...



Tourbière de Pougalyon



Carotte de tourbe



A la recherche du très rare *Lycopode inondé*; Tourbière de Bonnecombe



Analyse de la tourbe: restes de bois vieux de plusieurs milliers d'années

Nous remercions le Groupe d'Etude des Tourbières, les propriétaires, agriculteurs et gestionnaires des sites visités ainsi que les associations et structures locales qui ont contribué au bon déroulement de cette session : l'Association Mycologique et Botanique de l'Aveyron (AMBA), le Conservatoire des Espaces Naturels de Lozère, le Jardin Botanique de l'Aubrac, le Parc Naturel Régional de l'Aubrac et le Syndicat Mixte Lot-Dourdou.

LA TOURBIÈRE DES ROUSTIÈRES

Un site exceptionnel... en danger

Moins connue que les tourbières de Souveyrols ou des Salhiens, celle des Roustières n'en reste pas moins remarquable. D'une surface avoisinant les 30 ha d'un seul tenant, c'est tout simplement la plus vaste tourbière du site Natura 2000. On y retrouve entre autres une des espèces inscrites dans le DocOb, la Ligulaire de Sibérie, plante extrêmement rare en France. De lourdes menaces pèsent cependant sur cet écosystème...



Conscients de l'extrême sensibilité de ce site, des agriculteurs nous ont alertés dès 2016 suite à un écouvage «non déclaré» et dont l'auteur n'a pu être identifié. Malgré une vigilance accrue, cet acte clandestin a été renouvelé lors des trois derniers hivers. Outre la destruction d'un patrimoine naturel exceptionnel, il a aussi des effets indirects ravageurs sur le fonctionnement de la tourbière, sur sa faune et sa flore. En effet, la combustion en surface et en profondeur de la tourbe peut entraîner progressivement un assèchement de la zone humide, ce qui mettrait, par exemple, en péril la station de Ligulaire de Sibérie qui s'y trouve. De plus, le brûlage de cette zone constitue la destruction d'un habitat préférentiel de reproduction pour une avifaune remarquable, comme le Courlis cendré ou encore le très rare Hibou des marais.

L'ACTU SUR UN PLATEAU

Un dynamisme à l'aubracoise

Vous l'aurez compris, les deux années qui viennent de s'écouler ont été ponctuées par de nombreux événements ! Sans reprendre ceux développés précédemment, voici un petit récap' de ce qui s'est déroulé sur notre plateau.

La rando-interprétation a du succès !

En 2018, 7 sorties gratuites ont été organisées par notre service Natura 2000 (CCH-TA) pour le grand public. Par principe, la rando-interprétation consiste à encadrer un groupe lors d'une randonnée, et à lui apporter des connaissances avec pour seul support pédagogique le milieu naturel. La découverte du milieu passe aussi bien par l'identification d'espèces rencontrées lors de la balade (plantes, oiseaux...), que par l'explication de phénomènes géologiques, des pratiques agricoles... On compte sur vous pour les prochaines !



Une affaire qui roule... Une expo qui tourne !

En place depuis maintenant 7 ans, ce festival de photographie rassemble chaque année plusieurs milliers de visiteurs, et de prestigieux exposants.

A l'occasion de l'édition 2016, a été présentée une **exposition sur bâches** portant sur la faune et la flore de notre site Natura 2000. Nous remercions en l'occurrence **Renaud Dengreville et Jean-Pierre Montiel**, photographes passionnés du plateau, dont les photographies constituent l'exposition. Utilisée depuis pour représenter Natura 2000 lors de chaque édition, elle est aussi un formidable **support de sensibilisation, d'animation et de communication**. Elle a rebondi et rebondira dans d'autres festivals et dans d'autres rassemblements : Fête de la Montagne, Florac festival photo...

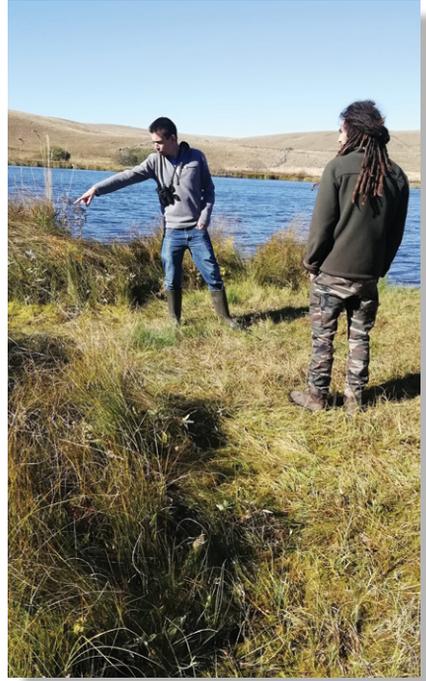


Natura 2000 : Un partenaire pédagogique

Comme annuellement, notre chargé de mission Natura 2000 est intervenu auprès des BTSA Gestion et Protection de la Nature de St-Chély d'Apercher.

Au programme, une sortie de terrain avec la visite du lac glacière de Souveyrols, un site naturel idéal pour présenter aux étudiants «l'outil» Natura 2000. Les sujets abordés sont : les enjeux du site «Plateau de l'Aubrac», la présentation des milieux et espèces d'intérêt communautaire que l'on y retrouve, les mesures agroenvironnementales à disposition, le système de contractualisation...

La **Ligulaire de Sibérie**, espèce d'intérêt communautaire, y est amplement représentée et constitue la plus importante station du site « Plateau de l'Aubrac ». Elle fera l'objet d'une étude qui sera lancée courant 2019.



Formation *Prairies fleuries* et agriculture

Notre Communauté de Communes, profitant de la contractualisation avec de nombreux agriculteurs en 2015, 2016 et 2017, a organisé lors de ces trois années consécutives une formation gratuite à l'attention du monde agricole.

Accompagnée d'un botaniste du Conservatoire Botanique National Méditerranéen, une dizaine d'agriculteurs par session ont parcouru plusieurs prairies et pâtures, à la recherche de plantes indicatrices d'un bon état de conservation du milieu.

L'occasion était idéale pour eux d'acquérir de nouvelles notions d'écologie sur chacune des espèces rencontrées, et de faire un lien entre pratiques agricoles et flore.



Publications & Parutions



- www.natura2000-aubrac.fr/
- Jacques Larrue sur Youtube
- «Une moule, perle de l'Aubrac»
«Radioscopie d'une tourbière»
- Vidéo Concours prairies fleuries (Copage 2018)
- France 3 Youtube : la Moule perlière



La Parole à ...

Mme Gisèle JUERY

Exploitante agricole

Gagnante Concours Prairies fleuries 2018 - Aubrac
Signataire de Mesures Agro-Environnementales Climatiques



GAEC La Crouzette - 48310 CHAUCHAILLES
Exploitation de 230 ha - Bovins viande - 0,66 UGB/ha

Pouvez-vous nous décrire en deux mots votre exploitation ?

Il s'agit d'une exploitation de bovins viande bio, de race Aubrac, qui représente un cheptel total d'environ 200 bêtes. L'exploitation couvre 230 hectares entre Recoules d'Aubrac et Chau-chailles, dont 200 hectares de prairies naturelles.

Une particularité concernant nos pratiques est que nos vaches sont élevées au licol très jeunes, ce qui les rend dociles et faciles à manipuler pour le reste de leur vie.

Le Renard de l'Aubrac

Quel a été l'intérêt du concours «Prairies Fleuries» pour votre exploitation ?

Tout d'abord cela a constitué un apport de connaissances pour nous candidats, purement botaniques et par rapport à nos pratiques agricoles. Nous avons appris par exemple que la diversité d'espèces florales qui composent notre fourrage, n'est pas favorable uniquement à notre bétail, mais aussi aux insectes pollinisateurs, et à la biodiversité en général. Ce fut également enrichissant de faire des rencontres et de pouvoir échanger avec d'autres exploitants lors du concours national, même si c'est l'Est de la France qui a raflé tous les prix ! [rires]

Votre parcelle lauréate fait-elle l'objet d'une mesure particulière ?

Oui, le GAEC a contractualisé une MAEC, en cours depuis 2015, et la mesure Natura 2000 «Prairies Fleuries» s'applique à cette parcelle, qui vise à conserver intacte la prairie en question. Le cahier des charges à suivre n'est donc pas contraignant, mais c'est une valorisation supplémentaire pour la parcelle, la preuve.

Opérateur du site :

Communauté de Communes des
Hautes Terres de l'Aubrac (CCHTA)
Maison Charrier
48260 Nasbinals
Tél : 07 87 60 46 31
comcomaubraclozere@live.fr
Chargé de mission - Gilles TRAUCHESSEC

Conception :

Gilles TRAUCHESSEC
Romain MONLONG
Relectures : DDT 48 / Carine MONLONG

Crédits photographiques :

Romain MONLONG
Jean-Pierre MONTIEL
Renaud DENGREVILLE
Groupe d'Etude des Tourbières

